

Présentez votre candidature à la mairie de Mississauga : Les candidatures à l'élection partielle de 2024 ouvrent le 6 mars à 15 h.

29 février 2024

La période de mise en candidature commence le mercredi 6 mars à 15 h pour les personnes intéressées à présenter leur candidature à l'élection partielle à la mairie de Mississauga. Les candidatures seront acceptées jusqu'au 26 avril 2024 à 14 h.

Pour être admissible à présenter votre candidature, vous devez :

- avoir la citoyenneté canadienne
- avoir au moins 18 ans
- être un(e) résident(e) de Mississauga ou être propriétaire ou locataire d'une propriété à Mississauga ou le (la) conjoint(e) d'un(e) tel(le) propriétaire ou locataire
- ne pas faire l'objet d'une interdiction en vertu de la *Loi de 1996 sur les élections municipales* ou d'une autre loi

Comment s'inscrire

Les étapes suivantes doivent être suivies si vous souhaitez présenter votre candidature à l'élection à la mairie de Mississauga :

1. Remplissez la [trousse de candidature](#).
2. Prenez rendez-vous avec un membre du personnel électoral pour déposer votre trousse complète. Celui-ci validera vos documents d'identification et s'assurera que votre trousse de candidature est complète et répond à toutes les exigences.
3. Payer des frais de dépôt de 200 \$. Ce paiement est effectué une fois que votre trousse de candidature et votre pièce d'identité ont été vérifiés par un membre du personnel électoral.

Participez à la séance d'information pour les candidats

Une séance d'information gratuite pour les candidats aura lieu le mardi 26 mars, de 18 à 22 h, pour les personnes qui souhaitent se présenter aux élections à la mairie ou qui y songent. Vous pouvez choisir d'assister en personne à l'hôtel de ville de Mississauga dans la salle du conseil ou de regarder la retransmission en direct.

Des renseignements utiles pour les personnes qui souhaitent présenter leur candidature ou qui y songent sont disponibles à : mississaugavotes.ca/by-election-2024/for-candidates/

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'élection partielle à la mairie, visitez mississauga.ca/elections ou composez le 905 615-VOTE (8683).

Photo :

News Release

City of Mississauga
300 City Centre Drive
Mississauga, ON L5B 3C1



mississauga.ca facebook.com/citymississauga twitter.com/citymississauga



-30-

Contact média :

Relations avec les médias de la Ville de Mississauga

media@mississauga.ca

905 615-3200, poste 5232

ATS : 905 896-5151